





Programme de la matinée

Mot d'accueil du Maire – Romain Coquard

Introduction par Jean-Pierre Berger et Benoit Gay, président et directeur général d'epures

Débat mouvant autour de la question **"la dévitalisation des centres-bourgs/villes pour vous c'est quoi, comment ça se traduit ?"** animé par Yoan Miot,
Directeur de l'Ecole d'urbanisme de Paris

La dévitalisation/revitalisation des centres bourgs intervention de Yoan Miot

La démarche PLUi de la Copler, Jean-Paul Capitan, président de la Communauté de communes entre Loire et Rhône

L'aménagement des centres-bourgs de la CoPLER : du PLUi aux réalisations,
Justine Mollen, Cheffe de projet Petites Villes de Demain et Anne-Gaëlle Contin,
chargée d'études epures



Programme de l'après-midi

Visite de Saint-Just-la-Pendue, Romain Coquard, maire de Saint-Just-la-Pendue

Table ronde "**Faisons la chaîne de l'aménagement**"

avec Hervé Gérin, sous-préfet - Florence Menez, Epora

- Pierre Odet, Villes vivantes - Jean-Paul Capitan, CoPLER

- animée par Yoan Miot

Conclusion à double voix

Jean-Pierre Berger et Jean-Paul Capitan

De la dévitalisation à la revitalisation des centres-bourgs

Journée Chaînage de l'aménagement
05 novembre 2025
Yoan Miot

Cadre de l'intervention

Quinze ans de travail sur les processus de dévalorisation et de déclin en France :

- Thèse réalisée en CIFRE au sein d'une collectivité ;
- Recherche-action avec des collectivités ;
- Programme de recherche ANR

Exploration de villes **allant de l'échelon métropolitain au bourg rural** en Hauts-de-France, Grand-Est et Auvergne-Rhône-Alpes

Une posture : un chercheur en géographie s'intéressant à l'économie politique de la production urbaine, c'est-à-dire à la manière dont l'activité de production urbaine (re)distribue des ressources économiques, politiques, sociales entre acteurs ;

Plan de l'intervention

A – La dévitalisation des centres-bourgs : trajectoires et formes

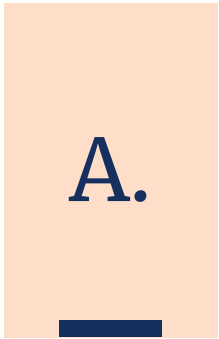
1 – Approche géographique des trajectoires d'évolution des centres-bourgs

2 – La vacance, comme emblème du « crise systémique de l'habiter » (Paddeu, 2015)

B – La revitalisation des centres-bourgs : une pratique fragile

1 – L'importance d'une coalition d'acteurs publics portant un projet

2 – Du définir au faire advenir, l'enjeu d'une maîtrise d'ouvrage rurale

A solid orange square containing the text 'A.' in a dark blue serif font. A small, solid dark blue horizontal bar is positioned at the bottom center of the square.

A.

La dévitalisation des centres-bourgs : formes et trajectoires

1/ Approche géographique des trajectoires d'évolution des centres-bourgs

- **53%** des communes labellisés PVD connaissent des formes de **décroissance** dans la durée et **37%** connaissent une **croissance** de l'emploi et démographique **supérieure à la moyenne nationale** ;
- **Deux causes entremêlées :**
 - 1/ Les effets de la seconde transition démographique, notamment sur la dernière période (1999-2018)
 - 2/ Les effets des changements dans la division spatiale de la production et de la consommation à l'échelle nationale :
 - Rôle majeur de la désindustrialisation dans les trajectoires de décroissance
 - Rôle majeur de l'économie résidentielle, liée à la périurbanisation et à la captation des flux de tourisme et de retraites dans la croissance, devenu fragile depuis 2013 ;

		Décroissance	Croissance supérieure à la moyenne nationale
		1982-2018	1982-2018
Population et emploi		442	344
Evolution de l'emploi	Activités productives	413	305
	Economie résidentielle	407	301
	dont désindustrialisation et économie résidentielle	378	264
		Taux de pauvreté	
Croissance de l'emploi supérieure à la moyenne		14.80	
Croissance démographique et de l'emploi supérieure à la moyenne		12.15	
Croissance démographique supérieure à la moyenne		11.53	
Décroissance de l'emploi		14.59	
Décroissance de l'emploi et démographique		18.79	
Décroissance démographique		18.12	
Proche de la moyenne		14.83	
Communes labellisées PVD		15.23	
Emploi		1021	160
Evolution de l'emploi	Activités productives	92	147
	Economie résidentielle	74	93
	dont désindustrialisation et économie résidentielle	64	80
Changement démographique	Solde naturel négatif	61	103
	Solde migratoire négatif	30	31
	dont soldes naturel et migratoire négatifs	0	13
Ensemble		842	584

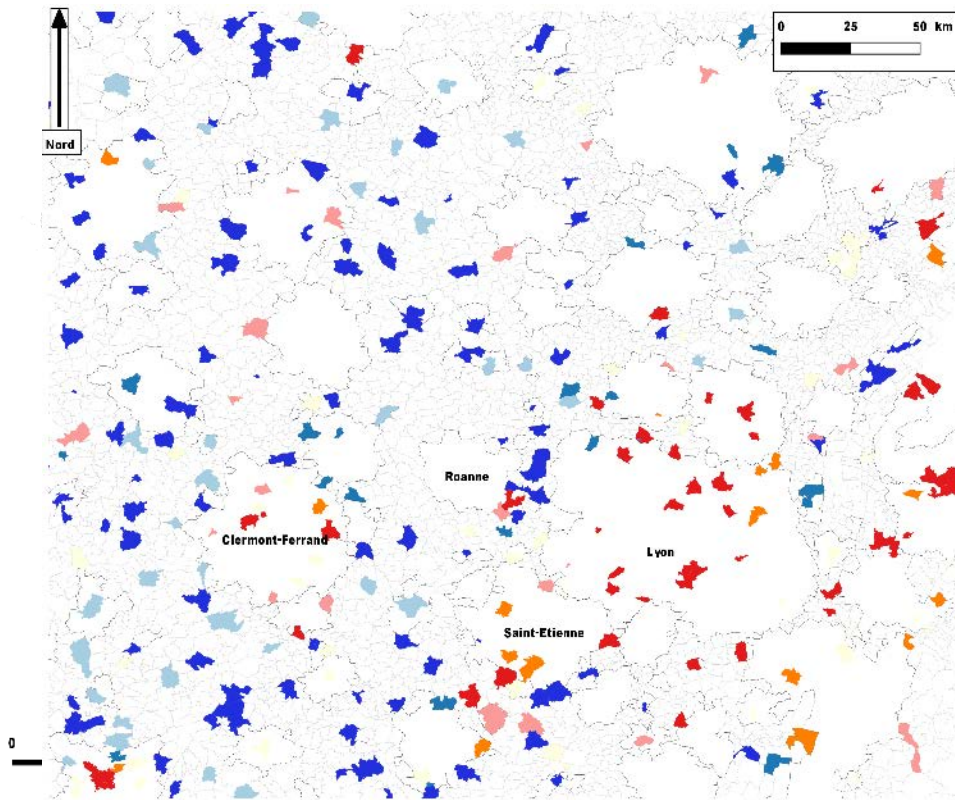
Les centres-bourgs, une catégorie hétérogène ne pouvant se réduire à l'idée fausse de la « France périphérique »

1/ Approche géographique des trajectoires d'évolution des centres-bourgs

- Une analyse des trajectoires d'évolution démographique et d'emploi entre 1982 et 2018 des communes inscrites dans le programme PVD

Légende

- Croissance démographique et de l'emploi supérieure à la moyenne
- Croissance démographique supérieure à la moyenne
- Croissance de l'emploi supérieure à la moyenne
- Décroissance démographique
- Décroissance de l'emploi
- Décroissance de l'emploi et démographique
- Evolution dans la moyenne
- Aires urbaines
- Limites communales



2/ La vacance, emblème d'une « crise systémique de l'habiter » (Paddeu, 2015)

- La **vacance résidentielle**, une chaîne de vacance étroitement liée à la (sur)-production neuve

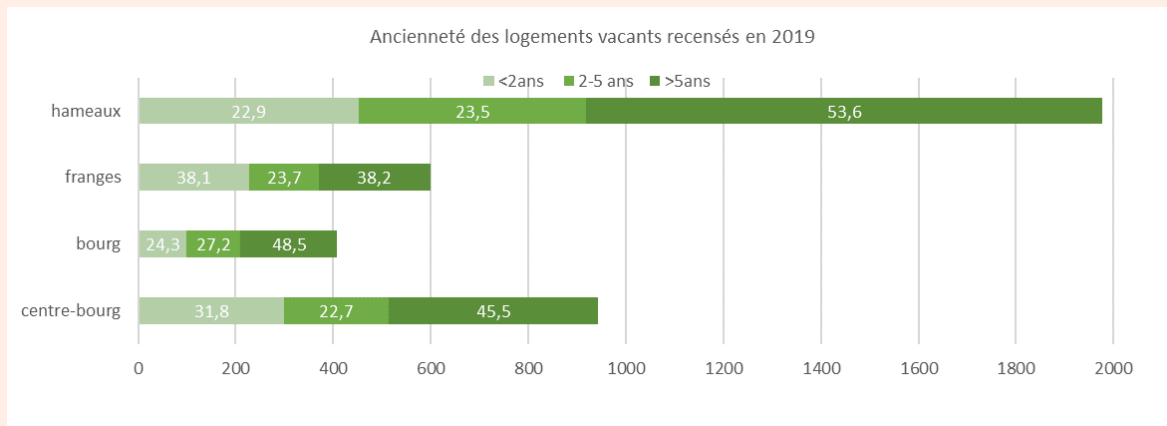
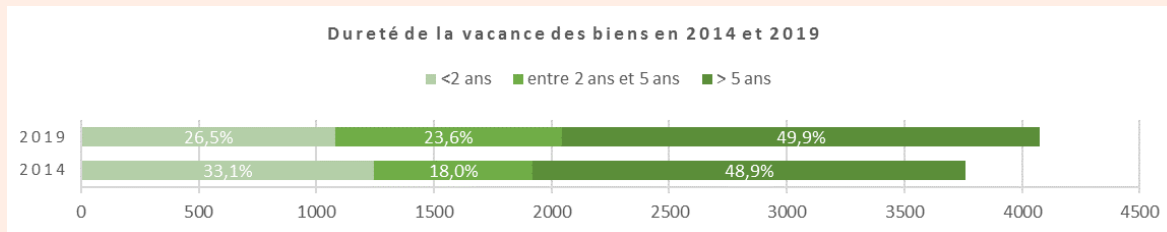
	1982-2018			1999-2018		
	Evolution du parc	Evolution du nombre de ménages	Evolution de la vacance	Evolution du parc	Evolution du nombre de ménages	Evolution de la vacance
Croissance de l'emploi supérieure à la moyenne	48%	44%	83%	20%	19%	77%
Croissance démographique et de l'emploi supérieure à la moyenne	98%	103%	80%	41%	42%	77%
Croissance démographique supérieure à la moyenne	63%	72%	94%	24%	32%	92%
Décroissance de l'emploi	37%	35%	98%	14%	17%	89%
Décroissance de l'emploi et démographique	18%	8%	93%	7%	2%	86%
Décroissance démographique	29%	19%	106%	13%	6%	87%
Proche de la moyenne	44%	36%	93%	19%	16%	90%
Communes PVD	47%	41%	91%	19%	18%	85%



2/ La vacance, emblème d'une « crise systémique de l'habiter » (Paddeu, 2015)

- Dans les communes de centres-bourgs en décroissance, une **vacance croissante et dont la dureté augmente**
- Une **vacance touchant tous les types d'espaces**

Le cas d'Ambert-Livradois-Forez



2/ La vacance, emblème d'une « crise systémique de l'habiter » (Paddeu, 2015)

- La **vacance commerciale**, un processus croissant et multifactoriel
 - 1/ Un affinage de l'offre commerciale sous les effets de la croissance de la consommation dématérialisée (Madry, 2020) ;
 - 2/ Des stratégies de groupes délaissant les plus petites villes où la croissance des chiffres d'affaires est tirée par la valeur locative et l'immobilier (Madry, 2016 et Pontecaille, 2020) ;
 - 3/ Un vieillissement et un départ à la retraite massif des commerçants provoquant :
 - Des difficultés de transmission des locaux
 - Des stratégies de rétention face à des valeurs locatives ou vénales trop faibles au regard de la retraite



2/ La vacance, emblème d'une « crise systémique de l'habiter » (Paddeu, 2015)

- L'importance des **friches d'activités** :
 - **Friches liées à l'activité agricole** : granges, lieux de stockage et anciennes fermes liées à la réduction drastique du nombre d'exploitants agricoles (354 174 exploitants agricoles en 2022 contre 1 016 800 en 1990) ;
 - **Friches liées au déclin de l'activité industrielle** : une dimension particulièrement importante alors que les sites industriels ruraux sont les plus fragiles (90 000 à 150 000ha au niveau national – CEREMA, 2022)
 - **Des friches en développement rapide** : les friches touristiques, notamment en moyenne montagne



2/ La vacance, emblème d'une « crise systémique de l'habiter » (Paddeu, 2015)

- **Approcher les effets de la vacance sur le cadre de vie** : le cas du travail mené à Ambert-Livradois-Forez

- Conduite d'un relevé de terrains complémentaires aux données Fichiers Fonciers dans une perspective de :
 - Détrompage ;
 - D'exploration de la dureté de la vacance ;
 - D'exploration des effets sur le cadre de vie

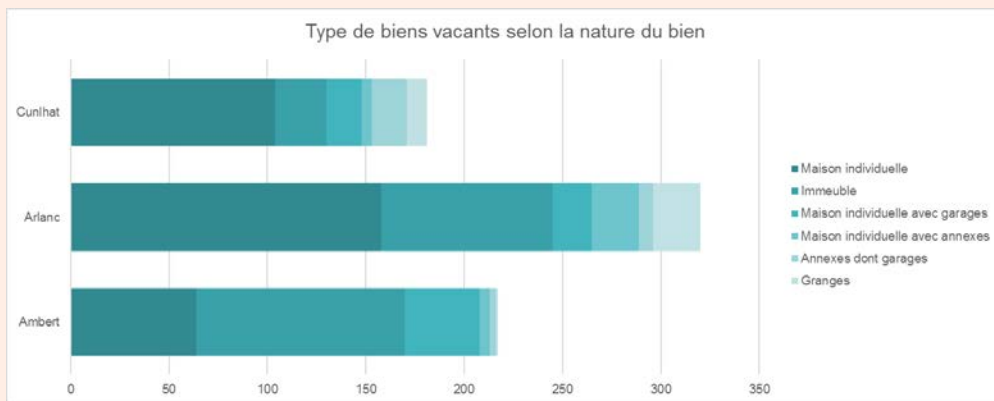


Dégradation *

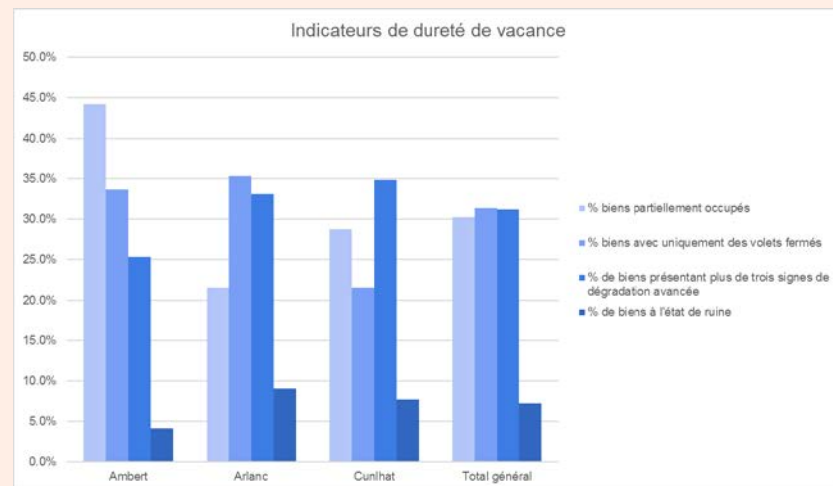
- ☒ Murage / tôleage
- ☒ Fenêtres cassées
- ☐ Clos / couvert
- ☒ Volet fermé
- ☒ Façade dégradée
- ☐ Enfrichement anarchique
- ☐ Menace ruine
- ☐ Possibilité d'intrusion
- ☐ Intérieur dégradé

2/ La vacance, emblème d'une « crise systémique de l'habiter » (Paddeu, 2015)

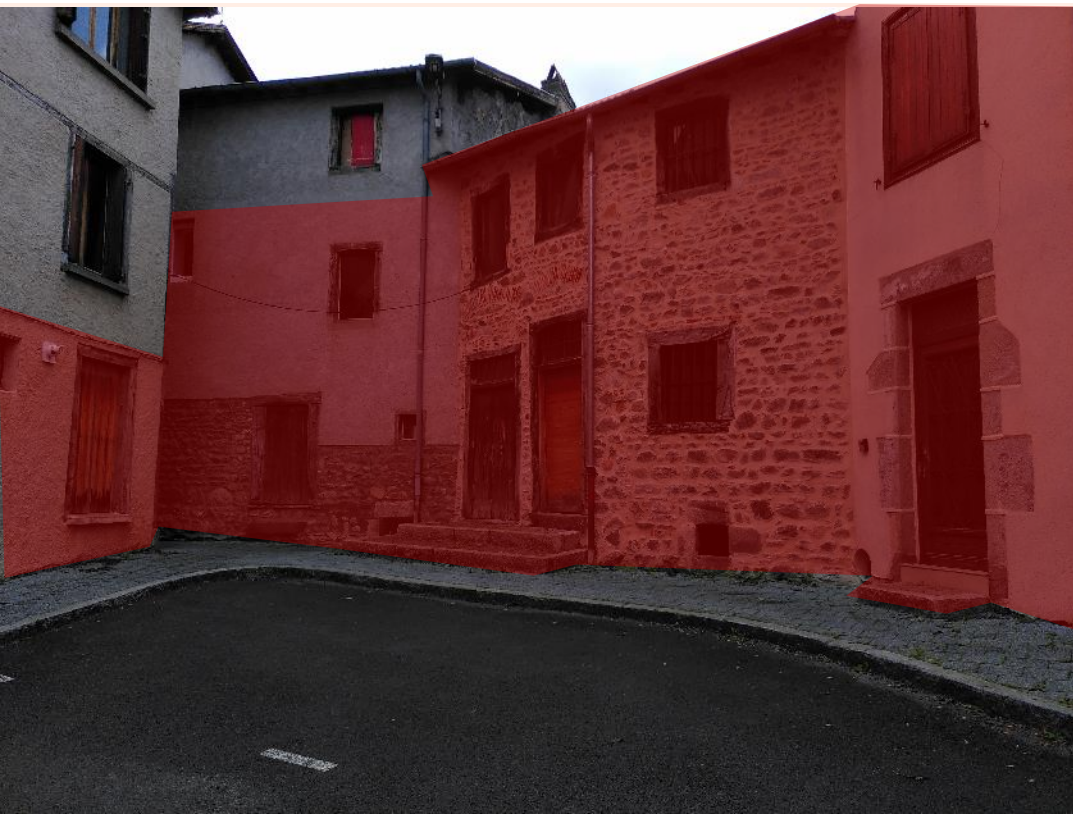
- Un relevé de terrains soulignant la diversité des formes de vacance et l'importance de la dégradation du cadre de vie



Source : relevé de terrains, 2021



2/ La vacance, emblème d'une « crise systémique de l'habiter » (Paddeu, 2015)



- Un effet « volets fermés »
 - Le cas de biens peu dégradés

2/ La vacance, emblème d'une « crise systémique de l'habiter » (Paddeu, 2015)



- Un effet « volets fermés »
 - Le cas des anciens bâtiments agricoles

Fenêtres comblées

Porte de grange dégradée

Façade dégradée

Enfrichement anarchique

Source : relevé de terrains, 2021

2/ La vacance, emblème d'une « crise systémique de l'habiter » (Paddeu, 2015)



- Des biens vacants de longue durée dégradés rendant visible le déclin du centre-bourg

- Cas n°1 un bien moyennement dégradé

Fenêtres cassées

Menuiseries dégradées

Ancien rez-de-chaussée commercial abandonné

Façade en état moyen

2/ La vacance, emblème d'une « crise systémique de l'habiter » (Paddeu, 2015)



- Des biens vacants de longue durée dégradés rendant visible le déclin du centre-bourg
 - Cas n°2 : un rez-de-chaussée rendant la vacance particulièrement visible pour le piéton

Fenêtres cassées

Stores dégradés

Anciens cartouches d'enseignes

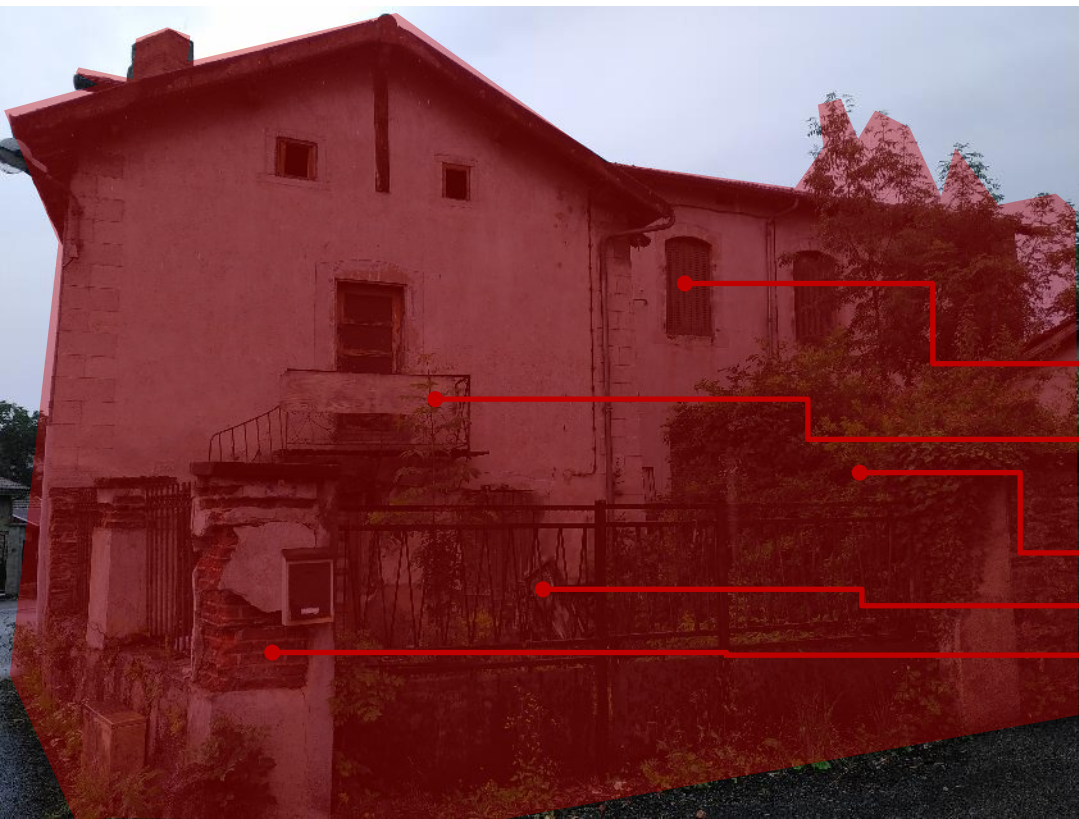
Vitrine occultée

Végétation spontanée

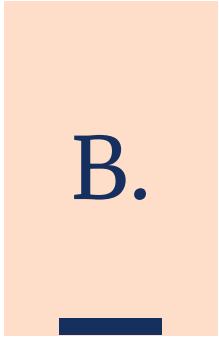
Vitrine brisée

Source : relevé de terrains, 2021

2/ La vacance, emblème d'une « crise systémique de l'habiter » (Paddeu, 2015)



- Des biens vacants de longue durée dégradés rendant visible le déclin du centre-bourg
 - Cas n°3 : un bien très dégradé
- Volets fermés
- Rambarde dégradée
- Enfrichement anarchique
- Dépôts sauvages
- Dégradation des murs d'enceintes

A solid orange square containing the text 'B.' in a dark blue serif font. A small, solid dark blue horizontal bar is positioned at the bottom center of the square.

B.

La revitalisation des centres- bourgs : une pratique fragile

1/ L'importance des coalitions d'acteurs publics portant le projet

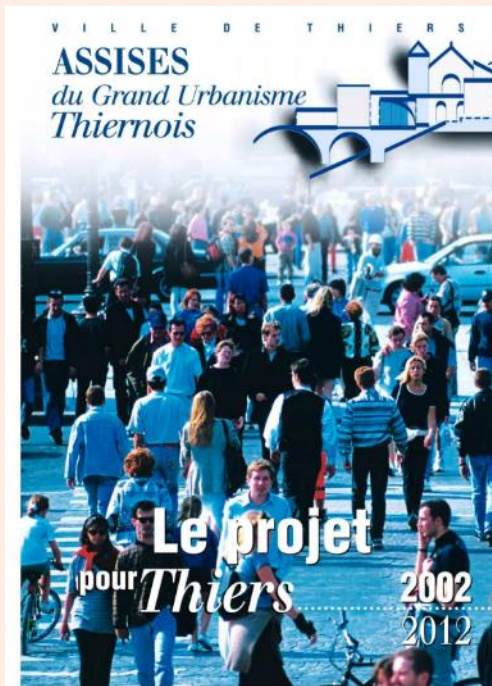
- L'urbanisme dans les petites villes et les communes rurales : un contexte d'action singulier
 - L'urbanisme, une pratique et des cadres politiques, techniques, juridiques et financiers, pensés par et pour les villes et ses problèmes ;
 - Les communes rurales et les petites villes : des caractéristiques singulières pour l'urbanisme et la revitalisation ;
 - Proximité entre élus et population, conduisant à une très frilosité à intervenir sur les droits de propriété
 - Une ingénierie technique limitée, tant dans les communes que dans les intercommunalités, et une absence d'acteurs spécialisés dans la levée des conditions de faisabilité des projets ;
 - La revitalisation, une action particulièrement complexe à l'articulation de multiples secteurs d'action publique ;
 - Faiblesse des moyens financiers et une grande dépendance aux cadres techniques et financiers supra-locaux.

1/ L'importance des coalitions d'acteurs publics portant le projet

- Dans ce contexte, l'enjeu stratégique de la mise en place d'une coalition d'acteurs publics portant le projet de revitalisation

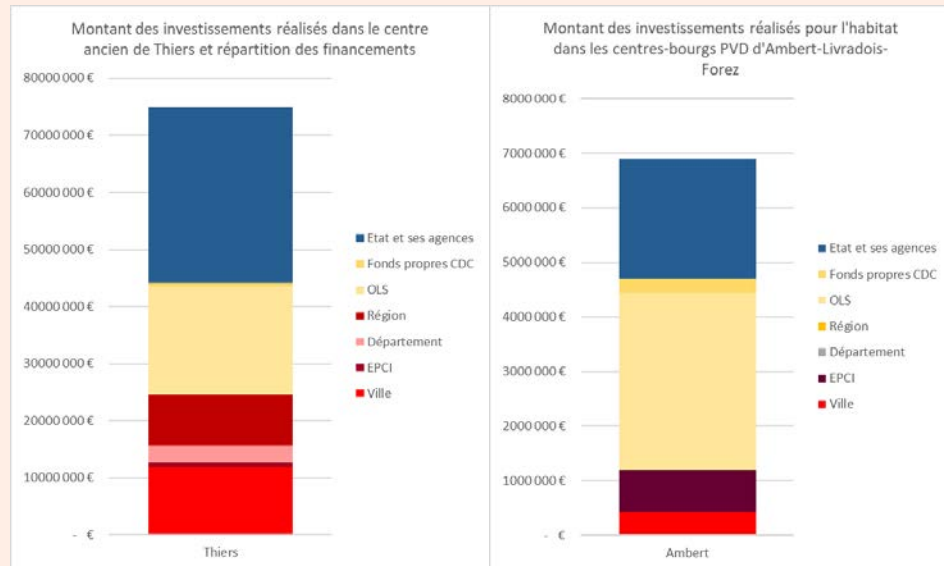
- Le cas de Thiers

- Lancement d'un projet de revitalisation du centre ancien au début des années 2000
 - Rôle d'une alternance politique permettant la mise à l'agenda et la politisation de la question de la dévitalisation
 - Un temps de travail participatif pour construire une vision stratégique tant du problème que des formes de solution
 - Depuis, des acteurs politiques et techniques alignés, dans la durée, malgré des changements politiques
 - Un travail pour aller chercher des financeurs :
 - L'obtention d'un projet dérogatoire de l'ANRU en 2005 puis en 2015 ;
 - Action Cœur de Ville en 2018



2/ Du définir au faire advenir, l'enjeu d'une maîtrise d'ouvrage rurale

- Une fragilité : l'importance des financements supra-locaux
 - Des montants d'investissements publics par habitants massifs : 37 960€ à Thiers et 17 734€ à Ambert, supérieurs à ceux de la Politique de la Ville (15 739€ par habitants en moyenne dans le cadre du PNRU et NPNRU)
 - Des financements portés seulement à 20% par le bloc communal, pouvant créer **une forme de dépendance aux logiques d'action d'acteurs extérieurs**
 - Des **actions fragiles** dans le contexte de réduction des dépenses publiques



2/ Du définir au faire advenir, l'enjeu d'une maîtrise d'ouvrage rurale

- Revitaliser dans les petites villes et les espaces ruraux : **deux modes d'action principaux** ;
 - 2/ Stimuler l'initiative privée dans un contexte de faibles ressources techniques et financières



Le bistrot de la Halle, Tours-sur-Meymont



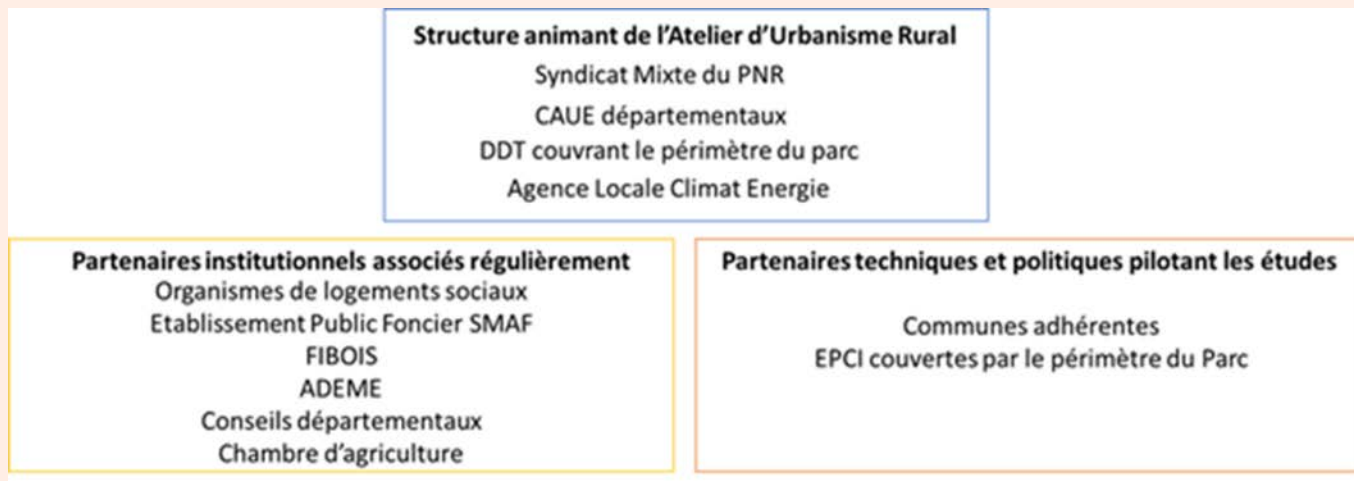
Les Lococotiers, tiers-lieu à Ambert

2/ Du définir au faire advenir, l'enjeu d'une maîtrise d'ouvrage rurale

- Revitaliser dans les petites villes et les espaces ruraux : **deux modes d'action principaux** ;
 - 2/ Stimuler l'initiative privée dans un contexte de faibles ressources techniques et financières
 - Changer le regard de la population sur le devenir du centre par des dispositifs participatifs et de co-construction ;
 - Produire de la connaissance les propriétaires des espaces vacants ;
 - Mobiliser les instruments juridiques de l'intervention foncière de manière stratégique et dans une perspective de négociation ;
 - S'appuyer sur les financements de l'ANAH pour solvabiliser des propriétaires souvent modestes ;

2/ Du définir au faire advenir, l'enjeu d'une maîtrise d'ouvrage rurale

- Organiser une maîtrise d'ouvrage urbaine et l'adapter au contexte singulier des petites villes et des espaces ruraux : le cas de l'**Atelier d'Urbanisme Rural en Livradois-Forez**



Conclusion

1/ La dévitalisation, un processus qui n'est pas le propre des petites villes et des centres-bourgs

- Un processus inscrit dans la division spatiale de la production et de la consommation ;
- Un processus qui s'explique par la seconde transition démographique ;
- La vacance, un problème urbain majeur

2/ La revitalisation des petites villes et des espaces ruraux

- Une politique qui reste massive lorsque les financements arrivent à être croisés, pouvant créer cependant une dépendance aux logiques d'action d'acteurs extérieurs ;
- L'importance de construire une vision stratégique du territoire et d'aligner dans la durée les acteurs publics ;
- Constituer une maîtrise d'ouvrage rurale.



Le PLUi de la CoPLER

Communauté de Communes du Pays entre Loire et Rhône



44, rue de la Tête Noire 42470 Saint Symphorien de Lay

Tél. : 04 77 62 77 62 Fax : 04 77 62 77 63

copler@copler.fr - www.copler.fr

LA COPLER

LE TERRITOIRE DE LA COPLER

Communauté de communes du Pays entre Loire Et Rhône

en chiffres

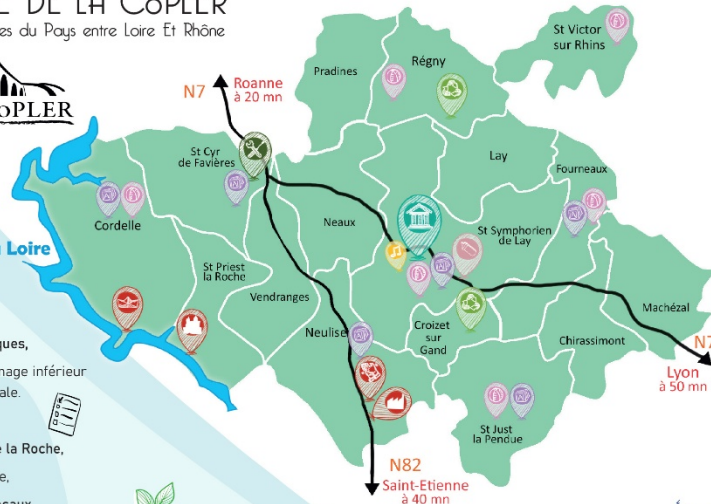
 **14 000** habitants
16 communes,
superficie
251.6 km²

Attractivité

- 1200** établissements économiques,
- 3 600** emplois, un taux de chômage inférieur de 2 points à la moyenne nationale.
- 1** Atelier Chantier Insertion.
- 24 000** visiteurs au Château de la Roche,
- 1** Base nautique en bord de Loire,
- 1** click and collect de produits locaux.



La Loire



Environnement

- 350 km** de chemins de randonnée,
- 160 km** cours d'eau, entretenus par l'Atelier Chantier Insertion
- 2** sites Natura 2000,
- 2** déchèteries,
- 105 kg** de déchets ménagers/hab/an,
La moyenne nationale étant de 220kg/habitant
- 95%** du territoire est couvert par des terres agricoles et naturelles

-  **Maison Bécaud**
Siège de la CoPLER
 - Etablissement France Services
 - Guichet CNI-Passeports
 - Ecole Intercommunale de Musique et Danse
 - Association Sport Activités Jeunesse
-  **Déchèteries**
-  **Local technique**
-  **Résidence d'entreprises**
-  **Résidence d'artistes La Ferme**
-  **Château de la Roche**
-  **Base nautique**
-  **Centres de loisirs**
-  **Relais Petite Enfance**
-  **Crèches**

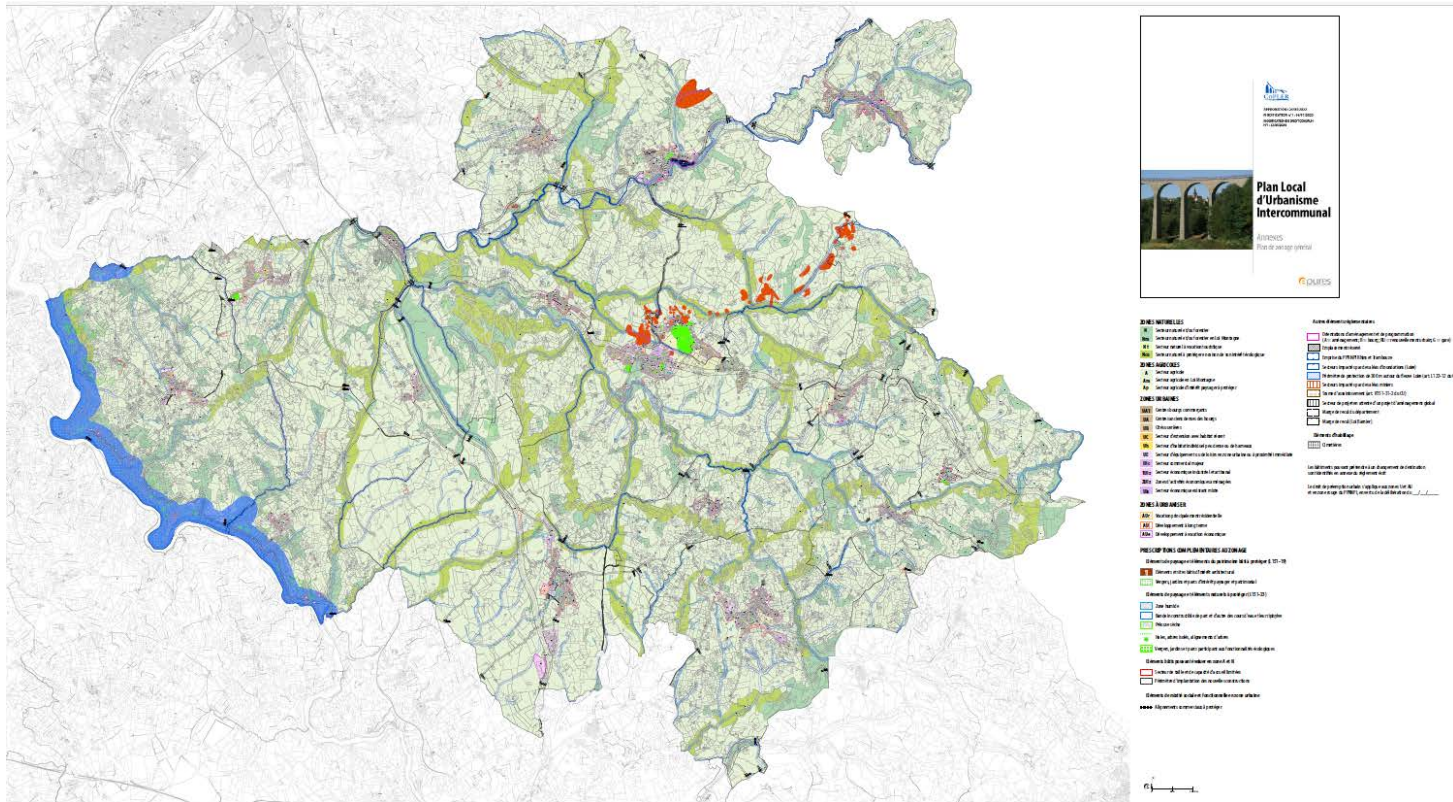
Aménagement

- 6 711** logements,
- dont **82%** résidences principales,
- et **24%** de logements locatifs.

Vie Locale

- 6** crèches, **1** Relais assistant(e)s maternel(le)s, **6** centres de loisirs,
- 200** élèves à l'École Intercommunales de Musique et de danse
- 300** jeunes adhérents à l'ASAJ Association Sport Activités Jeunesse

LES ENJEUX LIES AU PLUI



LE PROJET D'AMENAGEMENT ET DE DEVELOPPEMENT DURABLE (PADD)

Les objectifs :

- Poursuivre le **développement le plus harmonieux possible** de tout le territoire. Cela signifie un développement adapté à chaque contexte, en fonction des ressources et qui n'écarte aucune partie du territoire de la COPLER de l'avenir dessiné par le projet porté par le PLUI de l'EPCI ;
- Affirmer la **double identité économique du territoire** au travers de la juxtaposition d'activités industrielles présentes dans beaucoup de villages et le maintien d'activités agricoles et sylvicoles dynamiques ;
- Sauvegarder le **caractère rural du territoire** en maîtrisant la consommation foncière ;
- S'appuyer sur le bon **niveau d'équipements et de services** (écoles, collège, crèches, salles et terrains de sport, salles des fêtes, hôpital, maisons de retraite, résidences pour personnes âgées, maisons médicales) pour accueillir les populations nouvelles désireuses de s'implanter sans que cela nécessite la réalisation de nouveaux équipements ;
- Conserver au territoire sa **capacité d'intégration des nouveaux habitants**, fruit d'une vie associative riche bien répartie dans tous les villages.

LE PROJET D'AMENAGEMENT ET DE DEVELOPPEMENT DURABLE (PADD)

Les priorités :

- **Renforcer le lien entre les quatre plus importants villages du territoire**, chacun portant des équipements et des services rayonnant sur une grande partie du territoire (Neulise, Régný, Saint Just-la-Pendue, Saint Symphorien-de-Lay) ;
- Faciliter le **développement de l'emploi sur le territoire** en permettant l'extension des entreprises sur leurs sites actuels de production, et en accueillant de nouvelles entreprises prioritairement sur des sites industriels devenus vacants et sur les zones communautaires des Jacquins et de Lafayette ;
- **Maîtriser la consommation foncière** agricole et naturelle, pour conserver le potentiel agricole et forestier ;
- **Rénover les cœurs de bourg** partiellement désaffectés, et se doter d'outils pour saisir toutes les occasions de densifier le tissu urbain existant.

LES DIFFICULTES RENCONTREES

- Un travail de longue haleine avec les communes, les partenaires, et les personnes publiques associées
- Des données parfois difficiles à exploiter (écart de date entre la donnée statistique et son utilisation, et sources sur la base de déclaration) → Exemple des logements vacants
- Le permis d'aménager bloqué pour le parc d'activités les Jacquins

UN DOCUMENT STRUCTURANT...

Qui sert de document « source » pour les différentes politiques menées par la CoPLER :

- Le développement économique : Les Jacquins, Jalla... ;
- La mobilité et la transition écologique et sociale ;
- Le programme Petites Villes de Demain ;
- La Démarche Centres-Bourgs ;
- ...

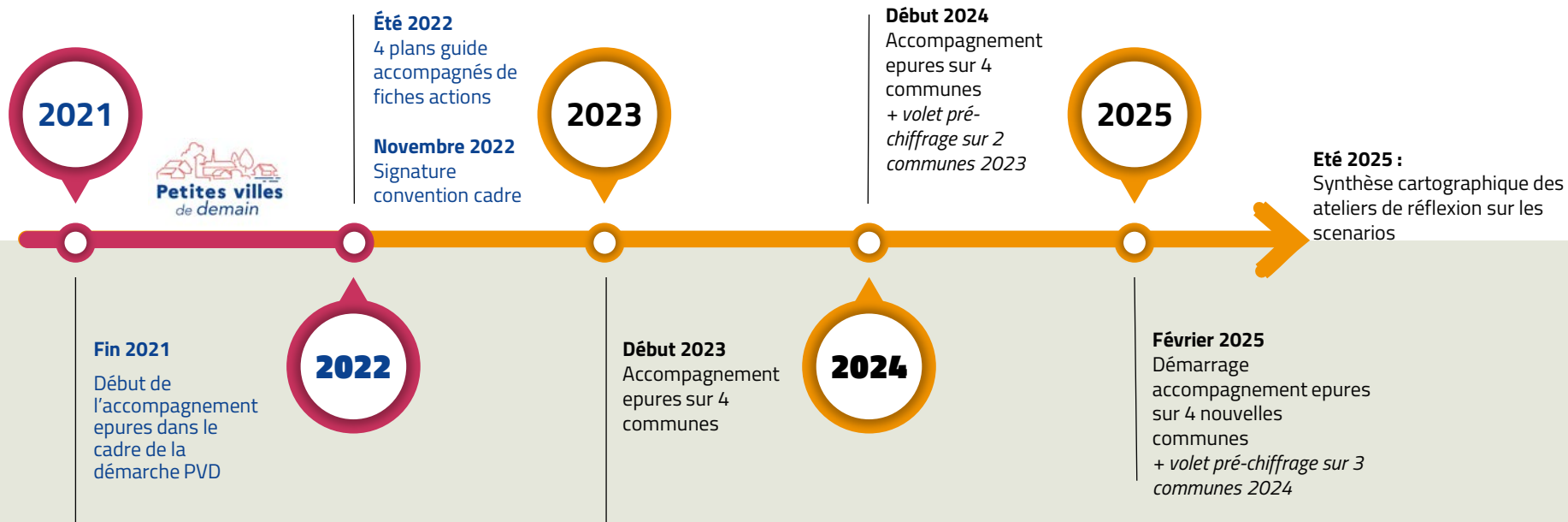


le chaînage de l'aménagement des centres-bourgs de la CoPLER

Du PLUi jusqu'aux réalisations, en
passant par le projet urbain...

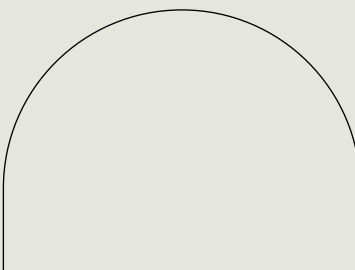
Objectifs de l'accompagnement par l'Agence

- Doter les 4 polarités structurantes de plans guide
- Préparer la convention cadre
- Généraliser la démarche en capitalisant sur les méthodes participatives mobilisées pour PVD
- Un plan guide pour chaque commune fin 2025





**De l'OAP au plan guide :
une étape du chaînage de l'aménagement**



16
communes,
une
diversité
d'enjeux



La méthode

1

Expertise
partagée



Visite du centre-bourg suivi
d'un atelier "carte sur table"
avec le Conseil Municipal

Spatialisation des enjeux
(habitat, mobilité, espaces
publics, commerce...) et
synthèse (Forces Faiblesses
Opportunités Menaces)



2

Construction du projet
d'aménagement



Discussion des avantages et
inconvénients des deux
scenarios contrastés proposés

Elaboration en séance des
options préférentielles pour
chaque secteur

Choix des secteurs de projet à
pré-chiffrer



3

Préparation à
l'opérationnel



Atelier de priorisation des
actions en fonction de leur
potentiel de revitalisation et
de leur horizon de réalisation

Estimations chiffrées des
travaux à partir d'une
esquisse au 1/1500ème

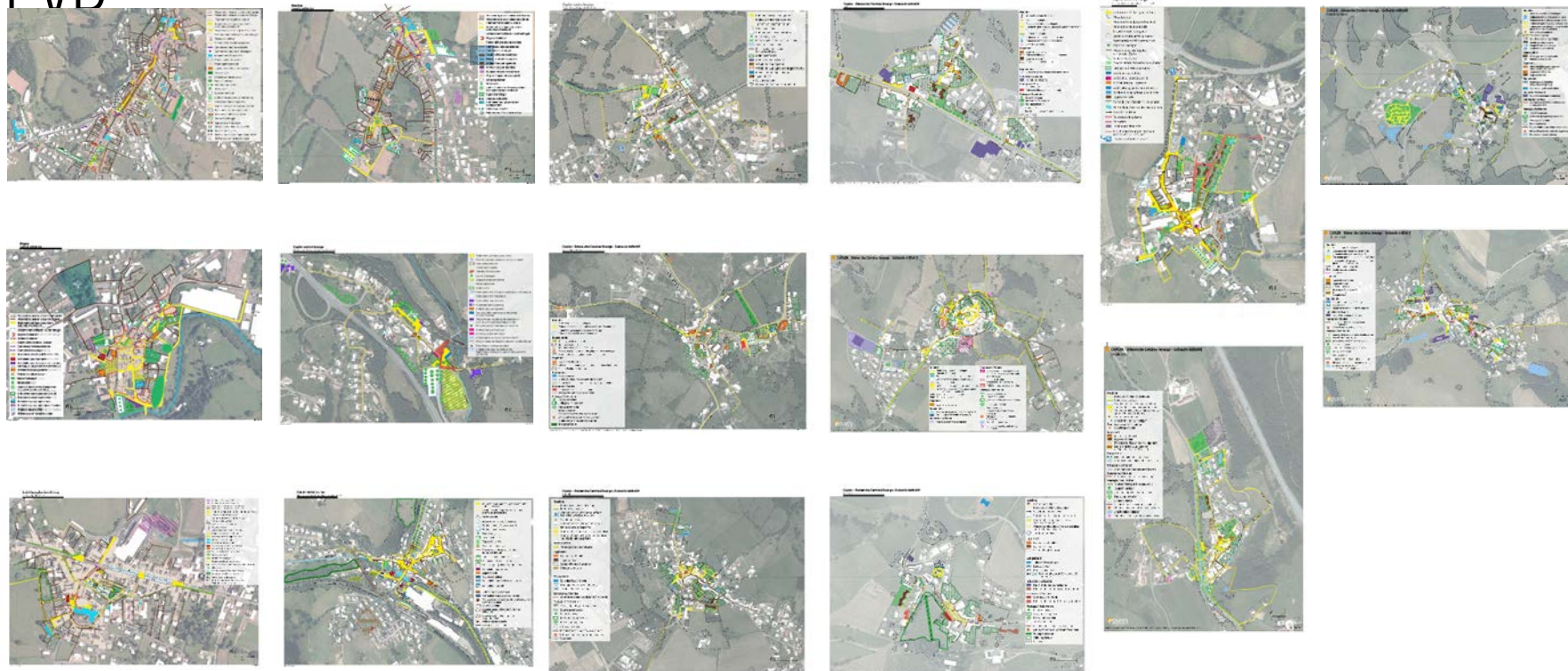
Ecriture des fiches actions



Plan guide et
plan d'actions



L'atterrissage : un plan guide pour chaque commune PVD et non PVD



L'atterrissage : 83 fiches actions PVD

Repérage dans le programme d'action :
pilier ORT + couleur
correspondant à l'axe

Statut, priorité et
maîtrise d'ouvrage

Images de référence
pour la qualité de
lecture du projet

Repérage sur le plan guide :
N° et extrait du plan

Commune : Neulise

Action N° 5.1
3^{ème} Pilier : Ville durable

Requalification de la place de l'église

Statut de l'action :
Valide

Niveau de priorité :
FORT

Maître d'ouvrage
Commune de Neulise

Références pour le projet

Description

La place de l'église est le centre historique de la commune. Actuellement ce lieu n'est pas aménagé et les voitures s'y garent de manière anarchique encombrant tout l'espace. Il s'agit de redonner une véritable vocation de place publique à ce lieu, et un parvis à l'église, de manière à redynamiser l'activité et mettre en valeur le patrimoine bâti. Ce nouvel aménagement favorisera la réorganisation du stationnement, notamment le long de la voie d'accès à l'est, redimensionnée pour l'occasion. Enfin, il s'agira de végétaliser davantage ce nouveau lieu de convivialité pour le bien-être des habitants.

Objectifs

Cette action contribue à renforcer le centre-bourg en visant les objectifs suivants :

- L'apport d'une identité forte à ce lieu qui est le plus chargé d'histoire de la commune;
- L'aménagement d'un espace public très qualitatif mettant en valeur les particularités patrimoniales (préservation de la basilique, traitement de sol et mobilier urbain qualitatif, reprise de l'escalier, traitement paysager : arbres / bosquets, marquage des stationnements, refect des sanitaires...);
- L'amélioration de la qualité de vie des habitants du secteur.

Plans des
aménagement et
démolitions (si réalisé)

Eléments issus du pré-
chifffrage (si réalisé)

Partenaires à mobiliser

Aucun partenaire n'a été mobilisé actuellement mais le Conseil Départemental pourrait être mobilisé sur cette action. Des aides complémentaires auprès de l'Etat pourraient être demandées.

Estimatif des dépenses

Valeur Juin 2022

Poste de dépense	Coût prévisionnel travaux (H.T.)
Réalisation d'une placette circulaire qualitative	120 000 €
Remodelage du terrain pour stationnements et mise à niveau des trottoirs avec la rue	16 400 €
Aménagements paysagers	5 750 €
Reprise des escaliers	30 800 €
Démolition des sanitaires existants et réalisation de nouveaux sanitaires	54 000 €
Traitement mixte piéton / voiture	160 000 €
Total travaux estimé	390 950 €
Total travaux estimé dont honoraires et frais divers (15%)	449 593 €

Plan de financement prévisionnel

Type de dépenses	Dépenses	Recettes	Reste à charge
Travaux de requalification	449 593 €	Non estimées	449 593 €

Calendrier prévisionnel

Court Terme	Moyen Terme	Long Terme
A indiquer		

Lien avec d'autres dispositifs :
Nom programme/contrat

Documents annexés à cette fiche
Titre annexe...

Indicateurs de suivi et d'évaluation

Critère	Indicateur	Seuil de succès	Échéancier cible

Indicateurs
de suivi-
évaluation
(à finaliser)

Recto : éléments de
description du projet

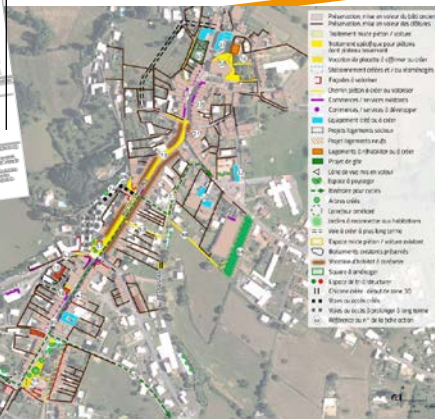
Verso : éléments pour la
mise en œuvre et le suivi

Le chaînage : du PLUi à la mise en œuvre opérationnelle

Projet urbain

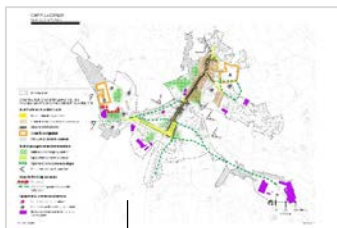
Plan guide

Fiches actions



Planification

OAP de bourg du
PLUi de la CoPLER



Pré-opérationnel

Pré-chiffrage

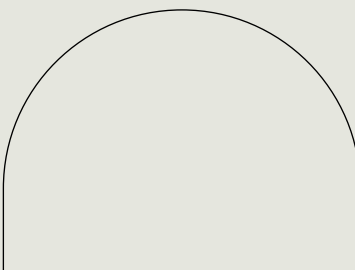
Etudes

Travaux et réalisations





**Du plan guide à la réalisation opérationnelle :
une étape du chaînage de l'aménagement**





Les projets réalisés 1/3

**PRADINE :
AMENAGEMENT DE
LA PLACE LAVALLY /
PUMP TRACK**



**SAINT-CYR-DE-
FAVIÈRES :
REHABILITATION DE
L'ANCIENNE CURE**



Les projets réalisés 2/3

AVANT



**MACHEZAL :
ESPACE DE
LOISIRS**

**SAINT-PRIEST-
LA-ROCHE :
MAISON DUPIN**

AVANT



APRES



APRES



APRES



Les projets réalisés 3/3

SAINT-SYMPHORIEN-DE-LAY : TRAVAUX RN7





Les projets en cours et à venir 1/2

**SAINT-VICTOR-SUR-RHINS :
RENATURATION DE LA COUR DE L'ÉCOLE**



**CORDELLE :
MAISON DUPIN**



**FOURNEAUX :
ANCIENNE MAIRIE**



**NEAUX :
PACIFICATION
DE LA N7**



**VENDRANGES
:
PACIFICATION
DE LA RD**

Les projets en cours et à venir 2/2

**CROIZET-SUR-GAND : CREATION
D'UNE SALLE COMMUNALE**



LAY : SALLES DES FETES



CHIRASSIMONT : LES ECONOMATS



**NEULISE : CREATION DE LOGEMENTS
SOCIAUX**

**REGNY : TRAITEMENT DE L'ÎLOT DE
TREVES**



Merci pour votre attention



+33 (0)4 77 92 84 00 / epures@epures.com

46 rue de la télématique

CS 40801

42952 Saint-Etienne cedex 1

www.epures.com